

## MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation<sup>1</sup>.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence française de développement (AFD).

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits. L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Elle anime le réseau ALIMENTERRE pour sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et mène un plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

<sup>1</sup> - La mission sociale agriculture et alimentation correspond aux activités qui visent à Nourrir le monde ; la mission sociale société civile et participation aux activités qui visent à Coopérer autrement.

## NOS MISSIONS

### Nourrir le monde

#### PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 15 pays ouest-africains. En 2017, un nouvel outil financier « Coup de pouce » offre des moyens pour construire des stratégies de changement d'échelle des innovations.

#### L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films ALIMENTERRE (1 600 projections, 66 400 spectateurs en 2017) met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 1 000 organisations locales se mobilisent dans 14 pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires.

#### NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer pour des politiques agricole et commerciale européennes solidaires avec les paysans d'Afrique de l'Ouest et pour la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans. Grâce à son action, le CFSI a contribué à faire évoluer la position française qui ne s'oppose plus à la Déclaration et à faire échouer la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, dangereux pour cette région.

### Coopérer autrement

#### NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. Neuf projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre. Leurs activités touchent des territoires français en lien avec le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Maroc, la Guinée, le Mali, le Tchad, la Tunisie, l'Égypte et le Vietnam.

#### LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluri-acteurs, soutiennent l'action des organisations locales de la société civile autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques et de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2017, 40 projets d'associations ont été portés en Algérie et 42 projets collectifs l'ont été au Congo. En Algérie, Joussour démarre une nouvelle phase pour les 3 prochaines années à venir.

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

32 rue Le Peletier - 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso  
twitter.com/cfsiasso

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2017 disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



© portrait d'Yves Le Bars : Alain Gouillard - Femme avec enfant, Burkina Faso ; Yves Le Bars



## L'essentiel 2017

### Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 24 organisations de solidarité internationale.

Plus de 180 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 1 000 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Les bouleversements de 2017 en France et dans le monde rendent l'engagement pour plus de solidarité indispensable. Contre la soumission de l'aide au développement à la question migratoire, il faut montrer que d'autres chemins existent.

Le CFSI agit en tirant parti de la diversité de ses organisations membres, en reliant leurs pratiques en France avec les nécessités de l'action internationale. Elles accompagnent de nombreux partenaires qui agissent pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires et luttent contre les inégalités et la pauvreté, notamment en travaillant avec les plus fragiles, les femmes et les jeunes.

Ainsi en 2017, le CFSI a accompagné une centaine d'initiatives en Afrique de l'Ouest, consolidant l'agriculture familiale par la qualité de ses produits et leur meilleur accès aux consommateurs. Il a appuyé les coopérations de territoire à territoire, pour affronter d'égal à égal des enjeux communs. En Algérie et au Congo il s'investit pour une société civile vivante et ouverte à la jeunesse. Avec le festival ALIMENTERRE et ses 1 000 partenaires, il a sensibilisé les citoyens en faveur d'une transition vers une alimentation durable à l'échelle de la planète.

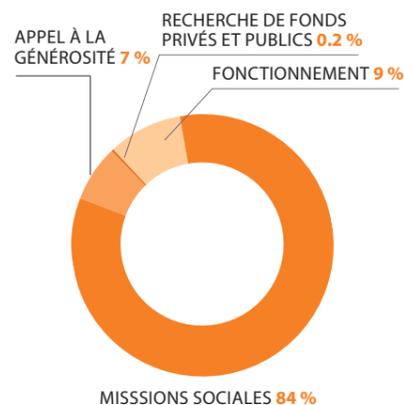
Alors que la volonté de réduction des déficits publics fragilise les associations, la générosité du public, la vôtre, n'en est que plus importante !



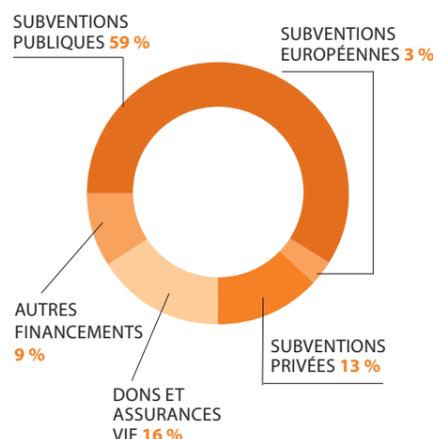
Yves Le Bars  
Président du CFSI

## EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2017

### Les emplois



### Les ressources



#### Les emplois de l'exercice concernent :

| **Les missions sociales** définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 84 % des emplois ;

| **Les frais d'appel à la générosité du public** c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| **Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics** pour établir des dossiers de demandes de financement ;

| **Le fonctionnement** qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale

EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2017	en %	Affectation générosité 2017	en %
Agriculture et alimentation	902 926		142 663	
Société civile et participation	1 655 751		106 478	
<b>Total des missions sociales</b>	<b>2 558 677</b>	<b>84 %</b>	<b>249 141</b>	<b>50 %</b>
Appel à la générosité	196 352	7 %	196 352	39 %
Recherche de fonds privés et publics	4 671	0 %		
Fonctionnement	286 966	9 %	55 798	11 %
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>3 046 666</b>	<b>100 %</b>	<b>501 291</b>	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	992 798			
Excédent des ressources de l'exercice	3 941			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 043 405</b>		<b>501 291</b>	<b>100 %</b>

RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2017	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
<b>Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2016</b>			<b>116 664</b>
Dons et assurances vie	561 189	16 %	561 189
Subventions privées	442 050	13 %	
Autres produits	292 689	9 %	
<b>Sous total fonds privés et générosité</b>	<b>1 295 928</b>	<b>38 %</b>	
Subventions publiques	2 123 519	62 %	
<b>Sous total fonds publics</b>	<b>2 123 519</b>	<b>62 %</b>	
<b>Total ressources exercice</b>	<b>3 419 447</b>	<b>100 %</b>	
Report des ressources non utilisées	623 958		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			- 57 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 043 405</b>		<b>504 189</b>
Total des emplois financés par la générosité			501 291
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>			<b>102 562</b>

de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| **Les engagements à réaliser sur les ressources affectées** reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

**Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (38 % des ressources) et des fonds publics (62 %).**

Les fonds privés comprennent :

| **Des dons et assurances vie** : dont 45 % proviennent des dons réguliers par prélèvement ;

| **Des subventions privées** qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| **Les autres produits** qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence française de développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

## BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2016	31/12/2017
Actif immobilisé	28 551	25 823
Créances (dont produits à recevoir)	5 354 553	3 641 159
Trésorerie	1 610 020	2 274 457
Charges constatées d'avance	1 852 299	1 442 267
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 845 423</b>	<b>7 383 706</b>
PASSIF EN EUROS	31/12/2016	31/12/2017
Réserves	414 764	418 706
Provision pour risques	2 645	5 000
Fonds dédiés	2 471 997	2 840 837
Dettes	2 454 030	2 319 668
Produits constatés avance	3 501 987	1 799 495
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 845 423</b>	<b>7 383 706</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La diminution du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI.

Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,6 mois d'activités. Ce ratio est équivalent à celui de 2016. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

### L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2017, le CFSI a utilisé 501 291 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement inférieur au montant collecté durant l'année (561 189 €). Une partie des fonds collectés ont été mis en réserve afin de garantir le financement des projets pluriannuels sélectionnés en 2017 et respecter l'engagement pris par le CFSI envers les porteurs de projet.

Le CFSI a affecté 249 141 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 196 352 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Le solde, soit 55 798 €, est imputé aux dépenses de fonctionnement.

### AGRÉMENT

Le 11 février 2016, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 25 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



## LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

En 2017, le CFSI a adopté un nouveau cadre stratégique qui fixe ses orientations pour les 5 années à venir. Celles-ci se concentrent sur la promotion du droit à l'alimentation et la coopération entre associations locales dans les pays du Sud.

Comme chaque année, nos comptes pour l'exercice 2017 présentent les emplois que nous faisons de nos ressources :

- les sommes allouées aux programmes du CFSI de soutien à l'agriculture familiale et de renforcement des associations locales et acteurs de la société civile représentent 84 % des emplois de l'exercice ;
- les frais de fonctionnement représentent 9 % de l'exercice, et ceux liés à la recherche de fonds 7 %.

Nos activités ont été réalisées grâce à la confiance et au soutien des donateurs du CFSI, de l'Agence Française de Développement, de la Fondation de France et des autres fondations privées partenaires. L'exercice s'est clos, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré.

Je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est fondamental pour que nous puissions poursuivre nos missions sociales en faveur de l'agriculture familiale et du soutien aux associations locales qui luttent contre la pauvreté et les inégalités.



**Christophe Alliot**  
Trésorier du CFSI

### CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2017 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M. Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

### PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.